

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

SOMMAIRE

La SIDI : un investisseur patient et solidaire	4
Carte des partenariats	6
Développer l'accès aux services financiers	8
Soutenir les filières agricoles	12
Accompagner vers l'autonomie	16
Promouvoir la performance sociale et environnementale	20
Diversifier les ressources	24
Investir de manière prudente	26
FEFISOL	28
Gouvernance et équipe	30
États financiers	32
Tableau des partenariats	34

GLOSSAIRE

ACTES : Accompagner la Transition Économique, Écologique et Sociale

CA : Conseil d'Administration

CCFD-Terre Solidaire : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture

FID : Fonds d'Incitation au Développement

IDH : Indice de Développement Humain

IMF : Institution de microfinance

- **IMF Tier 1** : IMF de taille importante dont les actifs sont supérieurs à 50 millions de dollars

- **IMF Tier 2** : IMF de taille moyenne dont les actifs sont compris entre 50 et 3 millions de dollars

- **IMF Tier 3** : IMF dont les actifs sont compris entre 3 et 1 millions de dollars

- **IMF Tier 4** : Petite IMF dont les actifs sont inférieurs à 1 million de dollars

Instit. de refinancement : Institution de refinancement

K€ : Milliers d'euros

M€ : Millions d'euros

Muso : Mutuelle de solidarité

Nb : Nombre

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OP : Organisation de Producteurs

PAIES : Programme d'Appui aux Initiatives Économiques pour une transition écologique et Sociale des territoires ruraux

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PSE : Performance Sociale et Environnementale

PTF : Portefeuille

RDC : République Démocratique du Congo

SPI4 : *Social performance indicators assessment tool for microfinance finance*, outil d'évaluation de la performance sociale

SPTF : *Social Performance Task Force*

Structure en consolidation : Structure qui ne génère pas de résultat positif de manière structurelle

TAPSA : Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire

Transition Écologique et sociale (TES) : Démarche institutionnelle visant à l'intégration et la réalisation progressive d'objectifs écologiques et sociaux par la SIDI et ses partenaires

Chers amis,
Chers actionnaires solidaires,

En inscrivant la Transition Écologique et Sociale en tant que démarche centrale de son approche pour les années 2017-2020 dans une convergence de vues entre les apports du terrain et les analyses menées par sa gouvernance, la SIDI a pu mesurer dès 2017 l'intérêt que suscite cette démarche et ses effets tant pour ses partenaires que pour la Chaîne de Solidarité Financière qu'elle représente.

Ce sont d'abord plus de trois millions d'euros qui ont pu consolider en 2017 le capital solidaire de la SIDI et qui ont été investis directement auprès des organisations partenaires actuelles et nouvelles qui s'identifient avec cette démarche proposée par la SIDI.

En 2017, l'action de la SIDI auprès de ses partenaires concerne la vie économique et sociale de plus de 5,5 millions de personnes. C'est en leur nom que je remercie à cet égard tous les actionnaires de la SIDI, citoyens et institutionnels, français et européens, pour leur confiance renouvelée en la SIDI et son projet, en prise avec les défis de notre temps.

Ces défis sont nombreux et denses pour assurer de meilleurs services économiques et financiers en zones rurales exposées aux risques connus, comme l'investissement en monnaie locale, ou nouveaux, comme le changement climatique, avec 27% des encours engagés par la SIDI qui portent volontairement sur l'agriculture, notamment familiale. Ce sont ces risques auxquels la SIDI fait face, et qui en 2017 ont fait l'objet d'un provisionnement élevé entraînant de manière conjoncturelle un résultat financier négatif, après plusieurs années de forte consolidation de son état financier.

En 2017, la SIDI a pris le temps d'approfondir la typologie de ses partenaires et les enjeux liés à leur structuration, consolidation et pérennisation. C'est pourquoi la mission d'accompagnement de la SIDI a été renforcée, à la fois en tant qu'axe stratégique qui concerne une quarantaine de chantiers, mais aussi par l'action de la Fondation ACTES lancée cette année et que les actionnaires de la SIDI peuvent également appuyer directement. Les dialogues continus de la SIDI avec ses partenaires ont aussi porté sur l'accompagnement à la mesure de leurs propres effets sociaux, ainsi que sur la densification des services non-financiers, notamment de formation, rendus à leurs membres ou bénéficiaires.

Cette première année du plan 2017-2020, s'est révélée pertinente et efficace, par ses résultats et avancées pour lesquelles j'adresse mes vifs remerciements aux actionnaires, aux instances et à l'équipe opérationnelle de la SIDI.

On continue en 2018 !



Dominique Lesaffre
Directeur Général de la SIDI

La SIDI :

un investisseur patient et solidaire

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est un investisseur social créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et marginalisées des pays en développement, par la création et le renforcement d'activités économiques individuelles ou collectives.

La SIDI appuie ainsi des acteurs locaux, tels que des institutions de microfinance (IMF), des organisations de producteurs (OP) ou leurs entreprises, qui développent des services de proximité à destination des populations exclues des circuits économiques traditionnels.

Son action est double : elle répond à leurs demandes de **financement** (prêts, participations au capital, garanties) et **d'accompagnement** pour appuyer leur structuration et consolidation (gouvernance, gestion, stratégie, performance sociale, etc.).

Dans son Plan Stratégique 2017-2020, la SIDI a décidé d'inscrire la dynamique de **Transition Ecologique et Sociale (TES) comme la démarche centrale de son action** et de renforcer son offre d'accompagnement vers les partenaires les plus fragiles afin d'améliorer et pérenniser leur offre de services.

La SIDI promeut ainsi une **finance au service d'un développement intégral qui soit socialement juste et écologiquement soutenable** reposant sur des valeurs de solidarité, de confiance, d'éthique et de transparence.

Ses actionnaires, particuliers et institutionnels, lui donnent les moyens de son action et attendent en échange une plus-value exclusivement humaine, sociale et environnementale.

35 pays  d'intervention

 25,4 millions € investis (au 31/12/2017)

95 partenaires dont 4 fonds continentaux

2308 jours  dédiés aux partenaires

Pionnière de la finance solidaire en France, la SIDI est aujourd'hui reconnue pour son action et est agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) par l'Etat.

Les parts de capital de la SIDI sont de plus labellisées depuis 1997 par le comité d'experts indépendants de Finansol.



25 millions €
de capital



1955 actionnaires
et près de **2500**
épargnants
solidaires




5,6 millions
de bénéficiaires finaux

Carte des partenariats



LÉGENDE

Nbre Encours de la SIDI par pays (en K €)

 Pays en crise

 Présence indirecte de la SIDI (via Instit. de refinancement et fonds)

 Inclusion financière

 Organisation paysanne

 Entreprise sociale

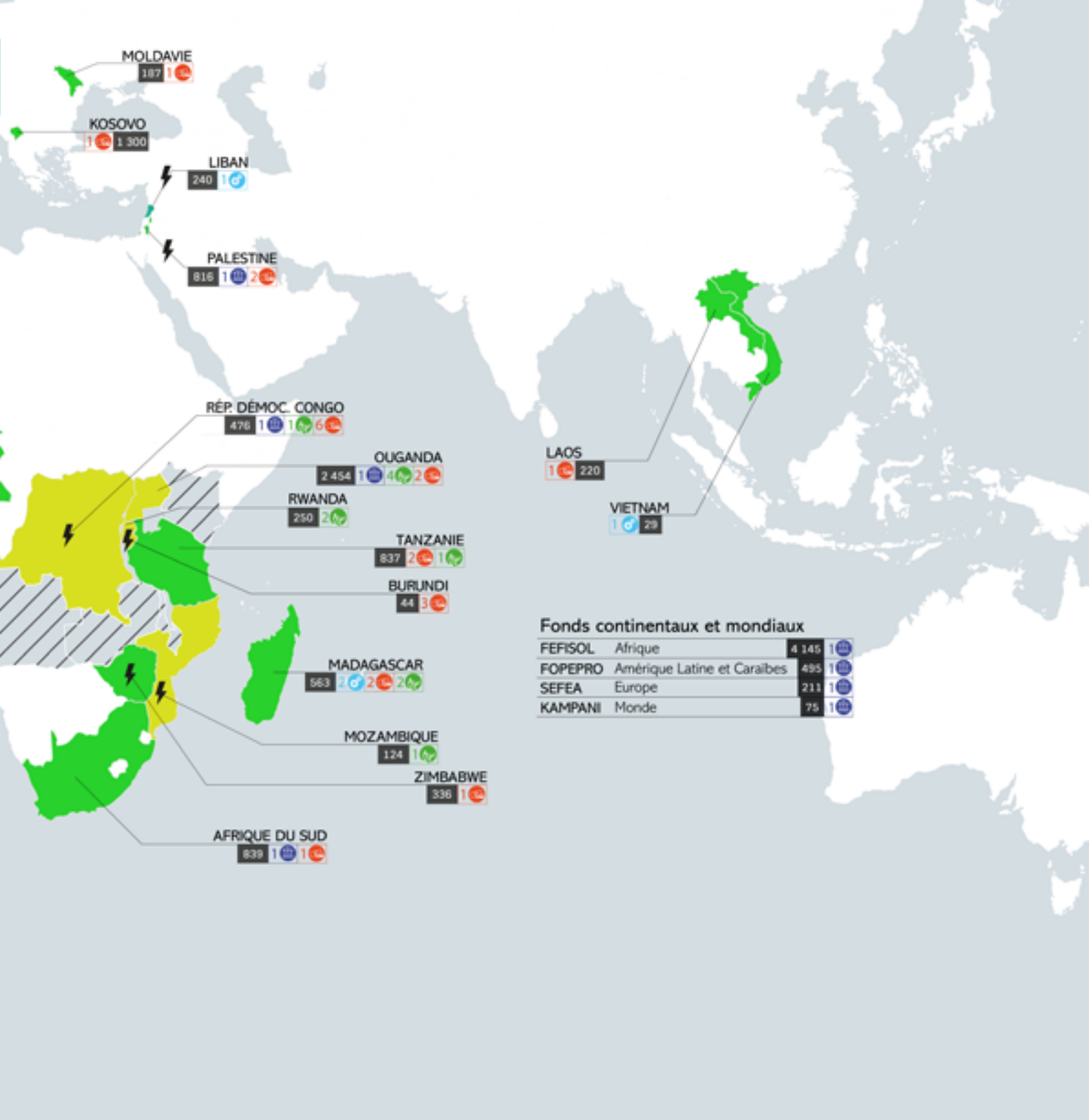
 Instit. de refinancement


Niveaux d'IDH par pays :
Données PNUD, 2016

 IDH moyen élevé < 0,7

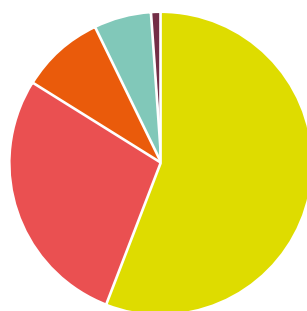
 IDH moyen faible < 0,5

 IDH très faible < 0,3



75 % 
des partenaires sont
situés dans des pays à
faible bancarisation

Répartition du portefeuille (25,4 M€) par région



56% Afrique subsaharienne
28% Amérique Latine et Caraïbes
9% Europe de l'Est
6% Bassin Méditerranéen
1% Asie

Développer l'accès aux services financiers



Dans un contexte d'évolution continue du secteur de la microfinance, marquée ces dernières années par une multiplication des intermédiaires financiers, par l'irruption très rapide de la technologie dans les échanges avec les clients, et par l'adoption quasiment achevée de cadres juridiques et réglementaires adaptés, l'approche de la SIDI demeure pertinente, par sa mobilisation de ressources patientes et désintéressées, qui lui permettent notamment de s'adapter au mieux à des besoins encore mal satisfaits : prêts en monnaie locale, apport en fonds propres, accompagnement et assistance technique.



986 jours
dédiés aux partenaires

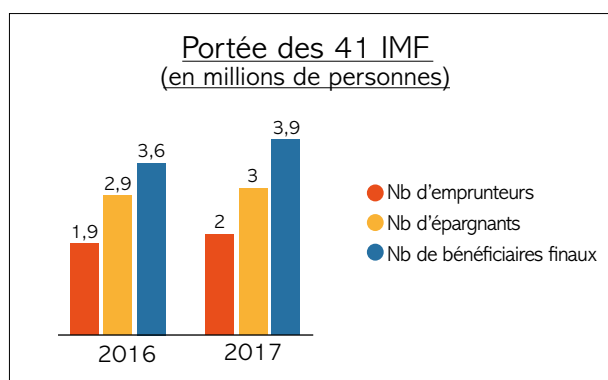


82%
du portefeuille

62 
partenaires

5,3 millions 
de bénéficiaires, dont 53% de ruraux

Ciblage et portée des IMF et Instit. de refinancement



CIBLAGE IMF 2017	
Part du portefeuille des IMF dédié au financement d'activités génératrices de revenus	81%
Part des IMF ayant maintenu leur taux d'intérêt stable sur les trois dernières années	90%
Part des IMF proposant des services non financiers	66,6%

CIBLAGE ET PORTÉE Instit. de refinancement 2017	
Nombre de bénéficiaires finaux	1,5 millions de personnes
Augmentation en nombre de bénéficiaires entre 2016 et 2017	+ 17 700
Nombre de caisses rurales ou petites IMF financées	199
Augmentation en nombre de caisses rurales ou petites IMF entre 2016 et 2017	+ 18



Renforcer les fonds propres du réseau Kafo Jiginew au Mali

Kafo Jiginew est un réseau mutualiste d'épargne/crédit malien, historiquement créé en 1987 pour répondre aux besoins de financement de la filière coton, qui a toujours gardé une forte implantation rurale et agricole depuis lors.

Aujourd'hui, sa portée est d'ailleurs considérable puisqu'avec 380 000 sociétaires, dont 65 000 emprunteurs, qui sont en majorité des ruraux (62%), c'est la première institution du secteur. Elle se distingue par sa capacité à proposer des crédits à l'équipement (d'une durée de 4 ans), mais aussi par une politique volontariste d'accès au crédit pour les femmes.

Le réseau a connu de grandes difficultés, comme l'ensemble du secteur, face à l'ampleur de la crise politique aigüe qui a touché le pays entre 2012 et 2014. En dépit des tensions sécuritaires persistantes, celui-ci a réussi à redresser sa situation et à renouer avec une croissance et des bénéfices. Dans ce contexte, Kafo a sollicité la SIDI pour un prêt subordonné (plus

risqué qu'un prêt normal, car il est remboursable en cas de problème après les autres prêts contractés par la structure et considéré à ce titre comme du quasi-capital social), afin de renforcer ses fonds propres et ainsi permettre la croissance des encours de prêt dans le respect des ratios fixés par la Banque Centrale.

Au vu des efforts importants de l'institution pour réussir son redressement, et considérant que Kafo correspond à la volonté de ciblage rural et agricole de la SIDI, le Comité de Gérance a validé en avril 2017 l'octroi d'un prêt subordonné d'un million d'euros à Kafo Jiginew, pour accompagner la croissance du réseau. En parallèle, la SIDI appuie également Kafo Jiginew, à sa demande, dans la mobilisation d'autres investisseurs extérieurs, chantier qui a porté ses fruits dès 2017 puisque la confiance placée par la SIDI dans le réseau a incité d'autres investisseurs à renforcer leur engagement, donnant à Kafo les ressources nécessaires pour réaliser ses ambitions.

Une nouvelle participation au capital : banCODESARROLLO en Equateur

banCODESARROLLO a été créée en 1998 par une ONG équatorienne d'inspiration chrétienne, pour permettre aux populations vulnérables situées principalement dans les zones rurales d'accéder à des services financiers adaptés à leurs projets économiques.

Face à l'évolution de la réglementation équatorienne en 2014, banCODESARROLLO a dû passer d'un statut de Coopérative d'Epargne et de Crédit à celui de Banque Sociale, exigeant un renforcement de ses fonds propres. C'est dans ce cadre que la SIDI a répondu à la sollicitation de l'IMF pour participer à son capital à hauteur de 700 000 dollars, représentant un peu plus de 5% de son capital.

Cet engagement fort confirme la volonté d'appuyer



l'IMF dans sa transformation institutionnelle et de maintenir sa vocation sociale face aux exigences de rentabilité financière qu'implique son nouveau statut. Cet enjeu est crucial car banCODESARROLLO est l'une des seules banques du pays à promouvoir l'inclusion financière des plus vulnérables dans un pays où la pauvreté reste élevée (21,5% en 2016) et touche particulièrement les zones rurales.



Ciblage et portée des Muso

162 400
membres de Muso

69 %
des membres de Muso
sont des femmes

Assumer les risques d'une intervention financière dans la région du Kivu

La SIDI intervient au Kivu (région à l'Est de la RDC) depuis 2002, à la demande du CCFD-Terre Solidaire, qui coordonnait un important programme de développement pour lutter contre les effets de la profonde déstabilisation de la région des Grands Lacs.

L'objectif du programme étant de permettre « le démarrage d'activités rémunératrices par l'appui financier » dans la région, la SIDI a proposé aux partenaires locaux du CCFD-Terre Solidaire de développer une méthodologie de groupes d'épargne/crédit informels, les Mutuelle de Solidarité (Muso, cf. ci-contre), particulièrement adaptée pour toucher des populations exclues des services de microfinance classique. Pendant 15 ans, la SIDI a donc fourni un effort particulièrement intense pour assurer l'accompagnement technique des promoteurs des Muso, à côté duquel elle a développé un programme d'accompagnement et de formation pour les institutions de microfinance de la zone. Ce travail d'appui coûteux en temps a été rendu possible grâce au modèle économique de la SIDI, qui avait fixé comme priorité le développement de services financiers dans la zone, malgré l'absence de perspectives de revenus.

De fait, aujourd'hui, on estime que les partenaires Muso de la SIDI accompagnent plus de 2000 groupes dans la région.

L'année 2017 marque une forme d'aboutissement de cette présence importante de la SIDI au Kivu, puisque la connaissance du contexte et des acteurs qu'elle a engrangée depuis lors lui a permis d'y réaliser trois investissements importants. Tout d'abord, la SIDI a octroyé un crédit de campagne (pour 150 000 \$) à une OP de caféiculteurs, Kawa Kabuya, qui regroupe 2300 coopérateurs et présente l'originalité de relancer la production d'un café de qualité (filière autrefois florissante).

Par ailleurs, la SIDI a financé deux IMF parmi celles qui sont encore en activité dans la zone malgré la crise : elle a octroyé respectivement 200 000 \$ (sur trois ans) à la COOCEC Kivu, qui est une faitière de sept coopératives d'épargne-crédit que la SIDI appuie depuis 2007, ainsi que 150 000 \$ à une autre coopérative, la COOPEC-Kalundu.

Par ces investissements, la SIDI assume de répondre à l'évolution des besoins des acteurs économiques locaux, dans une zone très délaissée du fait des crises qui y sévissent depuis près de 25 ans.

Les résultats de l'étude sur les effets et l'impact des Muso au Burkina Faso et au Nord Kivu

La SIDI œuvre depuis plus de vingt ans pour la diffusion de la méthodologie des Mutuelles de Solidarité (Muso) dans des zones reculées et/ou à risques. Ce système, basé sur la constitution de groupes solidaires d'épargne-crédit, donne accès à des services financiers dans des zones où la microfinance ne peut se développer en raison de coûts de transaction ou de risques trop élevés.

Afin de connaître davantage les effets et l'impact des Muso, la SIDI a financé une étude qui a abouti, en 2017, à la réalisation d'entretiens individuels et collectifs auprès de membres de Muso de deux promoteurs choisis pour leur portée et leurs différences d'approche et de contexte : ASIENA au Burkina Faso et la CCRD au Nord Kivu en République Démocratique du Congo (RDC).

Ce travail comparatif entre deux partenaires de la SIDI ancrés dans des contextes politiques et socio-économiques différents révèle que la Muso a eu un effet positif sur la couverture des besoins fondamentaux (sécurité alimentaire et santé) des membres. Les résultats montrent également que les femmes sont très présentes dans la gouvernance des Muso ce qui réduit les cas d'isolement et augmente leur rôle dans les décisions prises au sein du ménage.

Le fonctionnement des Muso dans les deux régions a également révélé des pratiques différentes, avec des relations plus économiques au Burkina Faso et un rôle principalement social pour les membres de Muso au Nord Kivu (zone d'insécurité importante). Ces pratiques démontrent que la Muso est un outil financier à part entière qui favorise en outre l'apprentissage de la gouvernance, la solidarité et la démocratie entre ses membres.

Kalyta Partners, l'organisation mandatée pour réaliser cette étude, conclut que la SIDI et ses partenaires ont atteint leurs objectifs et proposent des pistes d'améliorations face à certains défis. Il est par exemple suggéré de rendre la Muso plus inclusive en permettant aux membres les plus vulnérables de ne cotiser que dans la caisse de solidarité (rouge) ou encore de flexibiliser les modalités de retrait dans la caisse d'épargne (verte).



Retrouvez la synthèse
de l'étude sur le site
web de la SIDI :

<http://www.sidi.fr/?p=2413>



Soutenir les filières agricoles

Selon la FAO, l'agriculture familiale est le premier « employeur » au monde, qui produit 80% des denrées alimentaires et est gardienne de 75% des ressources agricoles. Elle est donc en première ligne pour répondre aux défis posés par les crises écologiques. Pourtant, les paysans sont souvent les victimes d'inégalités croissantes qui les maintiennent dans la pauvreté et les empêchent de se préparer correctement aux bouleversements climatiques. Compte tenu de ces défis, la SIDI choisit de travailler avec des organisations de petits producteurs, mais également avec des entreprises communautaires qui sont articulées avec des organisations de producteurs, afin de soutenir leurs filières locales et de créer de la valeur ajoutée localement.

 **638** jours
dédiés aux partenaires

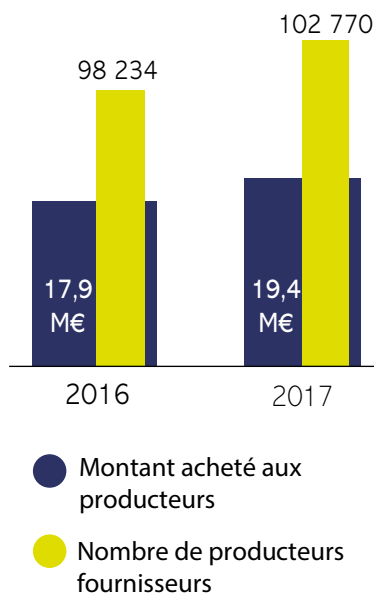
 **18 %**
du portefeuille

102 770 
petits producteurs soutenus

33 
partenaires

Le ciblage et la portée des OP et entreprises sociales

Portée des chaînes de valeur agricoles



CIBLAGE	2017
OP et entreprises sociales	
Nombre d'OP et d'entreprises sociales qui s'adressent aux marchés locaux	10
Nombre d'OP et d'entreprises sociales qui s'adressent aux marchés à l'export	21
Part des OP certifiées Commerce Équitable (ou en conversion)	59%
Part des OP certifiées en Agriculture Biologique	56%
Nombre d'OP qui appuient leurs membres dans la production d'engrais biologiques et/ou d'énergies renouvelables	5
Part des OP qui associent les bénéficiaires aux décisions (bénéficiaires actionnaires ou structures ayant le statut de coopérative, mutuelle ou association)	82%
Achat moyen par producteur	544 €
Taille moyenne des exploitations des producteurs	Entre 1,5 et 3 hectares

Financer les campagnes agricoles

Dans les pays d'intervention de la SIDI, la plupart des organisations paysannes qui collectent la production de leurs membres pour la commercialiser connaissent des difficultés de trésorerie qui les empêchent de payer leurs membres dès la récolte.

En conséquence, pour pouvoir subvenir à leurs besoins, les paysans sont souvent obligés de vendre une partie de leur récolte aux marchands ambulants, qui eux paient comptant.

Malheureusement, ces marchands achètent souvent à bas prix, ce qui peut aller jusqu'à appauvrir les paysans lorsque ceux-ci doivent vendre à un prix inférieur au prix de revient. Qui plus est, lorsque à cause de cela l'institution n'arrive pas à collecter les volumes qu'elle s'était engagée à vendre, elle peut se mettre en grande difficulté et perdre la confiance des acheteurs.

Or, les banques locales sont très réticentes à financer ce besoin en fonds de roulement, à cause des risques inhérents à la production agricole (climat, fluctuation des prix...), et quand parfois elles le font, cela se fait dans des conditions de délais, de garanties et de coûts peu compatibles avec la réalité du métier.

C'est pourquoi la SIDI affirme comme priorité, renouvelée dans son nouveau plan, de financer spécifiquement les campagnes agricoles, assumant que les risques qu'elle



prend permettent la consolidation des partenaires, mais aussi leur autonomisation, dans la mesure où les cycles de prêts de la SIDI augmentent la crédibilité des OP vis-à-vis des financeurs classiques.

Cette activité est devenue très importante et constitue une part non négligeable des flux de financement annuels (puisque par essence ces prêts portent sur des durées inférieures à un an), avec cette année encore douze partenaires concernés pour un montant total de 1,8 millions d'euros.

76 %
des prêts octroyés en 2017 pour les
filères agricoles sont des crédits de
campagne

Faire face aux difficultés : Katerera

Katerera est une faïtière de commercialisation située dans l'ouest de l'Ouganda, qui regroupe 13 coopératives de producteurs de maïs et de haricot représentant 8000 membres. Grâce à ses entrepôts modernes et sécurisés, elle peut acheter comptant leur production au fur et à mesure des récoltes, pour les revendre plus tard à un meilleur prix, ce qui lui permet de dégager des marges pour son fonctionnement. En outre, elle propose depuis 2015 la fourniture d'intrants à prix réduit (qu'elle achète en grande quantité), et a développé (grâce à une subvention) une activité de transformation du maïs en farine, potentiellement plus rémunératrice et qui lui ouvre d'autres débouchés pour la sécurisation de ses ventes.

Appuyée financièrement par la SIDI depuis 2014, Katerera a ainsi pu répondre à la hausse des volumes produits et passer d'une simple activité d'entreposage du maïs

à une activité de commercialisation ; malheureusement elle a connu des problèmes de fluctuation importante du prix du maïs et de pertes post-stockage, mais aussi un impayé d'un acheteur véreux, qui l'ont empêché de rembourser certaines échéances des prêts SIDI.

Face à ces difficultés objectives et de bonne foi, la SIDI n'a jamais interrompu ses financements de campagnes agricoles, et a reconduit sa ligne de crédit en 2017 tout en restructurant les prêts antérieurs, laissant notamment à Katerera plusieurs mois de délai pour reprendre les remboursements sur la dette ancienne. Au travers de ce partenariat financier engagé, la SIDI fait l'analyse et le pari que c'est l'accroissement de l'activité de la faïtière, rendu possible par des financements adaptés et ininterrompus, qui lui permettra de rembourser in fine ses impayés, pour conduire plus sereinement ses activités à l'avenir.



La dynamique TES au sein des chaînes de valeur agricoles

Ayant fixé la TES comme une dynamique prioritaire et transversale de son action, la SIDI s'est dotée d'une grille d'analyse des OP spécifiquement dédiée à l'analyse de leurs avancées dans six dimensions complémentaires :

- la vie communautaire locale
- l'activité économique
- le respect des écosystèmes locaux
- la diversité de la production agricole
- l'inclusion des femmes et des jeunes dans la vie de l'institution
- les relations avec d'autres acteurs locaux pour appuyer des changements sociaux, politique et économiques

Soutenir le démarrage d'une production d'intrants biologiques en Tanzanie

La coopérative MVIWAMBI est une petite organisation de producteurs de café arabica qui regroupe près de 2000 membres au Sud Ouest de la Tanzanie.

Le système de commercialisation du café dans le pays étant régulé par le Tanzanian Coffee Board (TCB) avec des enchères nationales, les producteurs de café manquent de pouvoir de négociation quant aux prix de vente de leur café. La coopérative vise une meilleure redistribution du bénéfice des ventes de ses membres en les faisant bénéficier d'une avance dès la récolte, d'un paiement complémentaire après la vente aux enchères effectuée auprès du TCB et de différents services d'appui.

La coopérative a par exemple développé une activité de revente d'intrants qui a été financée par la SIDI en 2014 et a eu des effets positifs notables sur l'augmentation du nombre de ses membres, passant de 52 groupes en 2015 à 60 groupes de producteurs en 2017.

Afin de soutenir cette progression, la SIDI a décidé en 2017 de décaisser un nouveau prêt d'un montant de 120 000 dollars pour financer l'acquisition d'intrants conventionnels et la production d'intrants biologiques (compost). Un prêt d'investissement d'un montant de 52 000 dollars a également été octroyé pour permettre à la coopérative d'acheter quatre machines de dépulpage. Cela permet aux groupes de producteurs qui en ont fait la demande d'alléger la pénibilité de la tâche de dépulpage du café - traditionnellement effectuée manuellement - et d'améliorer la qualité du café produit.

Ces deux engagements financiers pris par la SIDI permettent d'appuyer la consolidation de cette coopérative en développement, et d'engager le début d'une conversion vers une production biologique, lui donnant accès à des marchés plus rémunérateurs pour ses producteurs.



ABAKUNDAKAWA : un fer de lance de la TES au Rwanda



ABAKUNDAKAWA, partenaire de la SIDI depuis 2016, est l'OP la plus avancée dans la TES selon les critères choisis par la SIDI (cf. encart ci-contre). Cette coopérative qui collecte et transforme le café dans une région défavorisée du Rwanda regroupe actuellement 1962 membres et 5118 producteurs.

Cette organisation a été créée en 1999 pour mieux faire face au faible prix du café et a connu un fort développement depuis lors. Afin de lui permettre de payer ses membres dès la récolte, la SIDI lui a octroyé un premier prêt de campagne en 2016, renouvelé en 2017, à hauteur de 200 000 dollars pour une durée de 10 mois. La qualité et la quantité du café produit a permis à ABAKUNDAKAWA d'augmenter son volume commercialisé (passant de un container à sept containers pour la meilleure récolte) comme ses recettes, qui ont été investies dans des projets à fort impact dans le développement économique, écologique et social de la région.

Depuis 2005, ABAKUNDAKAWA a obtenu un label Commerce Equitable permettant de garantir un revenu plus juste à ses membres. Grâce à la distribution de la prime équitable, la coopérative a financé le développement de mutuelles de santé, l'amélioration des routes, la construction de systèmes d'adduction d'eau potable et d'un bassin de traitement des eaux usées. Soucieuse de la santé de ses membres et du respect de l'environnement, ABAKUNDAKAWA s'est également engagée dans la transition vers la certification biologique de sa production, qui permettra aussi d'augmenter le revenu moyen de ses producteurs.

La coopérative mène enfin un projet en faveur des femmes de la région. Elle est impliquée dans le projet Women Coffee (porté par son acheteur OPTCO) dans lequel elle commercialise un café entièrement produit et trié par des femmes en situation de vulnérabilité, qui touchent, grâce à cela, une meilleure rémunération.

ABAKUNDAKAWA illustre l'engagement territorial fort que peut avoir une coopérative paysannes pour promouvoir le changement des pratiques et la préservation de son écosystème.

Accompagner vers l'autonomie

La SIDI a décidé dans son nouveau Plan Stratégique de **renforcer la fonction d'accompagnement**, centrale à sa mission et à l'efficacité de son action, afin de répondre de manière adaptée aux besoins des partenaires.

Les activités d'identification et de suivi financier des partenaires font partie de la mission classique d'investisseur de la SIDI, que chaque Chargé de Partenariats accorde aux organisations qu'il suit. Le reste du temps est consacré à l'accompagnement qui comprend :

- **l'accompagnement personnalisé** qui consiste en une veille et un dialogue régulier avec l'équipe dirigeante de l'organisation, permettant de l'appuyer au fil des besoins et de renforcer ses capacités,
- **l'assistance technique** délivrée par la SIDI à ses partenaires répond à un besoin spécifique avec des termes de référence précis qui concerne en majorité la professionnalisation de l'activité, la stratégie et la gouvernance, l'organisation interne et la gestion de la performance sociale,
- **l'appui à la gouvernance** des partenaires se traduit par une participation minoritaire de la SIDI au capital de l'organisation et la plupart du temps par l'obtention d'un siège au Conseil d'Administration au sein duquel elle défend l'équilibre entre viabilité institutionnelle et mission sociale.



60 partenaires
accompagnés

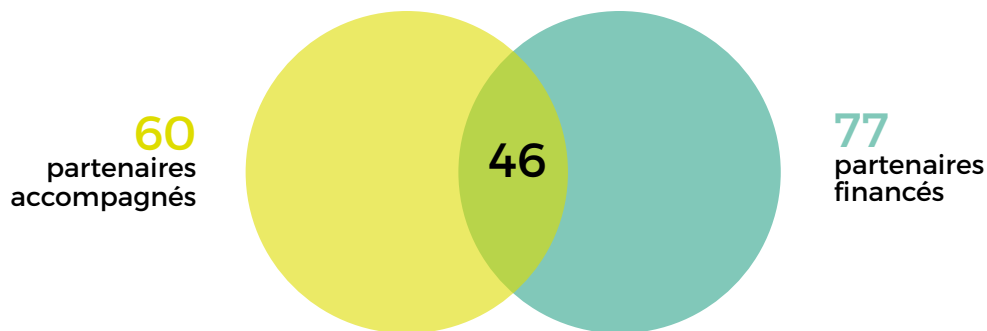
922 jours
dédiés à
l'accompagnement



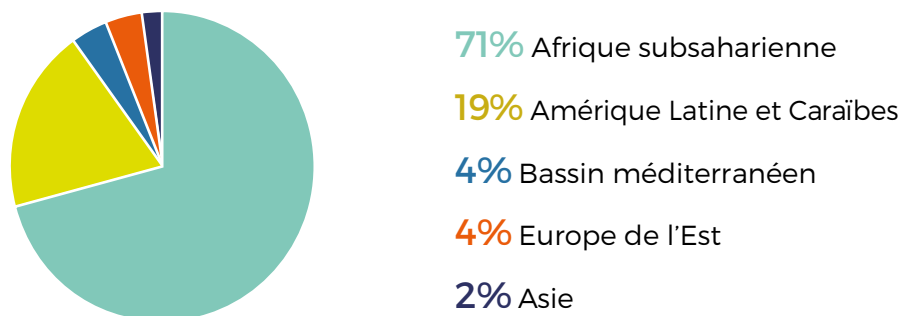
6,6 millions €
négociés pour les partenaires
auprès de bailleurs

Un accompagnement adapté et diversifié

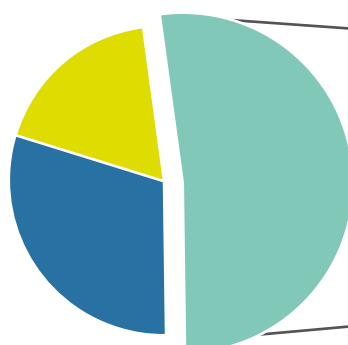
Nombre de partenaires financés et accompagnés



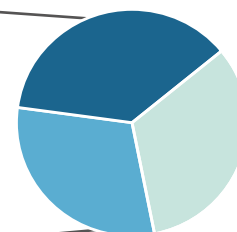
Répartition de l'accompagnement par zone géographique



Répartition du nombre de jours dédiés aux partenaires



Répartition du nombre de jours dédiés à l'accompagnement des partenaires



Une participation active et responsable à la gouvernance

En tant qu'investisseur solidaire, la SIDI cherche à renforcer la viabilité institutionnelle et l'autonomie des organisations partenaires, par un juste équilibre entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Elle défend activement cette vision au sein de la gouvernance de 35 organisations partenaires dont elle est actionnaire minoritaire. En 2017, ce sont 339 jours de travail qui ont été consacrés à la participation aux instances de gouvernance.

Par exemple, auprès de Yetu microfinance, en Tanzanie, la SIDI a été particulièrement active en 2017. Cette IMF a été créée par l'ONG Yetu Yosefo qui a décidé, face au succès de son programme de microcrédit, de créer une filiale de microfinance à part entière : Yetu microfinance. La SIDI a été le seul investisseur étranger à être invité à participer à sa création en 2015 et détient actuellement 16% de son capital. En 2017, le Chargé de Partenariats en charge de cette mission a participé à cinq Conseils d'Administration (CA) qui ont notamment abouti à la création de comités permettant de faciliter le travail du CA. La SIDI fait partie du comité d'audit qui assure l'examen des comptes audités et suit les systèmes d'information et de gestion des risques de l'IMF. La SIDI assure un rôle stratégique dans les instances de gouvernance, pour préserver la mission historique de Yetu microfinance, dans un pays où la pénétration des services de microfinance ne touche que 4% de la population totale.

35

participations

32 sièges au Conseil
d'Administration

La SIDI dispose en
moyenne de **18 %** du
capital des partenaires
dont elle est actionnaire





Ikuru : un accompagnement dans la durée



IKURU est une entreprise communautaire créée par des institutions financières et techniques de développement rural avec des organisations paysannes du Nord du Mozambique, destinée à renforcer les petits producteurs sur des filières de production et commercialisation. IKURU est née en 2003 pour apporter des débouchés aux produits des producteurs (semences, maïs, arachides, noix de cajou, sésame) et renforcer leur position dans un environnement libéral dominé par quelques gros acteurs. IKURU rassemble actuellement près de 20.000 producteurs, qu'elle accompagne dans leurs pratiques culturales. Elle identifie également des partenaires et monte des projets afin de consolider les filières dans lesquelles sont engagés ses membres. IKURU compte parmi ses actionnaires la SIDI, et surtout une association regroupant les 29 unions d'associations de producteurs qui dispose statutairement de la majorité des sièges au CA

La SIDI est entrée au capital d'IKURU en 2015, avec comme objectif de financer mais aussi d'accompagner l'amélioration de son modèle économique dans le maintien de ses objectifs sociaux. Depuis lors, la SIDI approfondit ce partenariat, et avec 22,5% des parts elle détient désormais un siège au CA où elle participe à la professionnalisation des pratiques de gestion et promeut la transition agroécologique. De même, la SIDI a apporté en 2016 un appui à la réalisation d'un plan d'affaires 2017-2019 décisif, qui devait tenir compte d'une trésorerie limitée tout en permettant la croissance de l'activité pour atteindre la rentabilité. Enfin, en 2017, la SIDI a appuyé IKURU dans la recherche de financements complémentaires, et a conduit un chantier d'assistance technique pour améliorer la rentabilité des filières et identifier des pistes de diversification.

L'opportunité pour la SIDI est de pouvoir concourir à la consolidation durable d'une entreprise unique dans le paysage local, en ceci qu'elle assume un modèle hybride d'entreprise privée, créée pour améliorer le revenu de ses actionnaires producteurs.

L'accompagnement est plus prononcé pour les chaînes de valeur agricoles qui représentent **38 %** de l'accompagnement de la SIDI contre **18 %** des financements



Promouvoir la performance sociale et environnementale

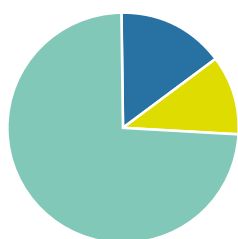
L'analyse de la performance sociale de la SIDI s'effectue à deux niveaux.

Premièrement, elle se fait au travers de l'engagement de ses moyens, apportés par la Chaîne de Solidarité Financière, et qui permettent de cibler des institutions dans des zones rurales et/ou en crise, de cibler des institutions qui n'ont pas encore atteint leur équilibre financier, et d'apporter des ressources, financières et d'accompagnement, patientes et solidaires.

Deuxièmement, elle se lit au travers de la performance sociale de ses partenaires, qui doivent pouvoir, dans le respect de leur viabilité économique, s'assurer de disposer de pratiques responsables, de cibler des populations peu desservies, et de leur fournir des produits et services permettant leur sécurisation économique et sociale.

Un ciblage orienté vers les populations les plus isolées

Zone d'intervention des partenaires
(en % du nombre de partenaires)



74% Rurales
(+ de la moitié des bénéficiaires sont ruraux)

15% Urbaines
(- de 20% des bénéficiaires sont ruraux)

11% Mixtes
(entre 20 et 50% des bénéficiaires sont ruraux)

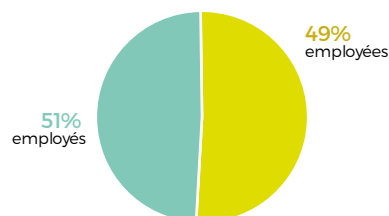
53 %
des bénéficiaires sont
des ruraux

52 %
des bénéficiaires sont
des femmes

La contribution à la création d'emploi

	2017
Nombre de personnes employées par les partenaires de la SIDI	15 852
Nombre d'emplois créés entre 2016 et 2017	+ 920
Nombre d'emplois saisonniers créés pour les collectes des campagnes agricoles entre 2016 et 2017	+ 901

Répartition des employé.e.s par genre
(en moyenne pondérée)



La démarche de performance sociale et environnementale de la SIDI

Pour répondre aux ambitions fixées par le plan stratégique, et en particulier remettre la question de performance sociale et environnementale (PSE) au cœur de la relation partenariale, la SIDI a lancé cette année un nombre considérable de chantiers.

Tout d'abord, la SIDI a mandaté le cabinet CERISE, expert sur ces questions, pour l'aider à évaluer le changement induit par son action de financement et d'accompagnement : si la SIDI vise à concourir à l'autonomisation des partenaires, pour une amélioration durable des conditions de vie de leurs bénéficiaires, comment apprécier ses avancées dans les faits ? Ce chantier encore en cours permettra de clarifier les objectifs sociaux de la SIDI, et de vérifier que ses procédures, outils et activités sont en phase avec ces objectifs. En particulier, il s'agira, à partir du travail engagé depuis plusieurs années, de poursuivre la démarche de Transition Ecologique et Sociale qui vise à se préparer à faire face aux effets des crises écologiques annoncées.

En parallèle, afin de disposer d'un « thermomètre » adapté à sa mission, la SIDI a entrepris de mettre à jour ses outils de ciblage et de suivi. Elle utilise désormais pour l'instruction

des demandes de partenariats (actuels ou nouveaux) une grille d'analyse de critères de Transition Ecologique et Sociale adaptée aux organisations de producteurs mais aussi aux IMF, qui inclut des questions comme la place des femmes et des jeunes, l'organisation de formations au respect de l'environnement, l'utilisation d'énergies renouvelables, la diversification des services... Cette grille a pour intérêt d'affiner le ciblage des partenaires, mais aussi de pouvoir identifier les points sur lesquels porter plus particulièrement attention au fil du partenariat.

Enfin, la SIDI cherche à améliorer la qualité de son intervention par des formations, la participation à des réseaux d'échange et la capitalisation d'études. En 2017, plusieurs consultants bénévoles ont par exemple été formés à l'utilisation de l'outil d'audit social des IMF « SPI4 » (développé par CERISE), que certains ont déjà pu mettre en œuvre à Madagascar auprès de SIPEM et au Kosovo auprès de KRK. Avec CERISE, la SIDI collabore également activement à la mise à jour d'un outil d'audit social adapté aux entreprises sociales, le « Social Business Scorecard », qui doit lui permettre d'améliorer son analyse des partenariats hors du champ de la microfinance.

La démarche PSE des organisations partenaires de la SIDI

La SIDI a appuyé la démarche PSE chez **62 %** des partenaires dans lesquels elle siège au CA

Démarche PSE des partenaires	2017
Part des partenaires qui ont organisé des ateliers de sensibilisation aux questions environnementales pour leurs membres/clients	29%
Part des partenaires dans le domaine de l'inclusion financière qui suivent leur performance sociale	59%
Nombre d'IMF qui proposent des prêts verts	5
Part des partenaires qui utilisent des sources d'énergie renouvelable	18%

L'accompagnement à la gestion de la performance sociale d'une institution de refinancement

La SIDI a intensifié ses partenariats avec des institutions de refinancement car cela lui permet de générer un effet de levier tout en réduisant les risques et les coûts de transaction. Recourir à ces organisations valorise également l'existence d'acteurs locaux ancrés dans leurs milieux d'intervention qui fournissent des services adaptés à leurs organisations partenaires.

C'est dans cette perspective que la SIDI a renouvelé un prêt en 2017 à hauteur de 500 000 euros sur quatre ans, octroyé en monnaie locale, à SMF-EA en Afrique de l'Est, pour soutenir sa mission de financement et d'appui à des IMF et OP à vocation sociale de la zone. La SIDI est également actionnaire de l'institution depuis plus de dix ans et dispose d'un siège à son Conseil d'Administration (CA). C'est au travers de son implication active dans la gouvernance de la structure que le Chargé de Partenariats de la SIDI participe au comité de gestion de la performance sociale créé en 2016

pour assurer l'équilibre entre les objectifs économiques et sociaux de la structure.

Afin de permettre à la SMF-EA de se doter d'outils de mesure et de gestion de la performance sociale, un chantier d'accompagnement a été lancé en 2017, co-financé par le fonds de dotation ACTES. Ce chantier a été confié à un consultant externe, l'association CERISE, pionnière dans le domaine de la performance sociale. CERISE a mené un travail de formation des consultants locaux pour la collecte d'information, et a mis en place une politique claire de performance sociale basée sur des indicateurs adaptés.

Ce projet s'est achevé à la fin de l'année 2017 et va permettre à la SMF-EA et à son CA de mener un suivi et une gestion de sa performance sociale et environnementale transparents et efficaces pour s'assurer du maintien de la mission sociale de l'institution.





TAPSA : le prolongement d'un programme d'appui aux initiatives écologiques et sociales

Le Programme d'Appui aux Initiatives Écologiques et Sociales (PAIES) a été cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) et piloté par le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI et deux acteurs locaux pour soutenir les expériences locales et les démarches contribuant à une transformation écologique et sociale des territoires ruraux. Le programme a par exemple permis à la CAPAD en 2016 de former plus de 500 producteurs à la certification de semences locales et aux techniques de protection des sols contre l'érosion au Burundi.

Ce projet pilote lancé en 2016 a montré ses premiers résultats en permettant l'accélération de l'évolution des pratiques chez la plupart des organisations paysannes, comme l'appropriation de techniques de compostage. Suite à la fin de ce programme expérimental, l'AFD, le CCFD-Terre Solidaire et la SIDI prolongent cette dynamique autour du TAPSA (Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire) qui reprend les mêmes objectifs avec une zone d'intervention géographique plus étendue, et qui sera lancé en 2018. Le TAPSA soutiendra près de 30 partenaires, dont entre autres, des initiatives menées par les

partenaires de la SIDI au Sahel (AOPP, UBTEC, FCMN-Niya), dans la région des Grands Lacs (CAPAD) et dans les pays andins de l'Amérique du Sud (COPROBICH, CENCOIC).

Le TAPSA sera particulièrement concentré sur l'Afrique qui représente 66% de son budget global, orienté principalement sur des projets dans la zone sahéenne, exposée à des tensions chroniques liées au changement climatique (sécheresses prolongées, précipitations violentes, décalage des cycles saisonniers).

Le lancement du programme TAPSA marque une nouvelle étape dans la promotion de la Transition Écologique et Sociale engagée par la SIDI et le CCFD-Terre Solidaire. Au travers de son implication dans ce programme, qui recherche des solutions concrètes au changement climatique et promeut des pratiques réduisant la dépendance des agriculteurs aux intrants chimiques de synthèse, la SIDI affirme sa volonté de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économiques et écologiques des populations dans les zones rurales.

Diversifier les ressources

Depuis sa création, la SIDI est au cœur d'une véritable Chaîne de Solidarité Financière, qui lui donne les moyens d'une action durable et adaptée aux besoins de ses partenaires : patience, capacité de prise de risques, accompagnement et assistance technique.

En contrepartie, pour conserver la pertinence comme la cohérence de cette chaîne, la SIDI doit assurer un certain équilibre entre les emplois et les ressources ; y compris en ce qui concerne la croissance respective des ressources financières par rapport aux ressources solidaires d'accompagnement. La SIDI s'y emploie, s'étant dotée d'un « écosystème » d'outils adaptés, promu grâce à un réseau de parties prenantes et d'alliés fidèles.

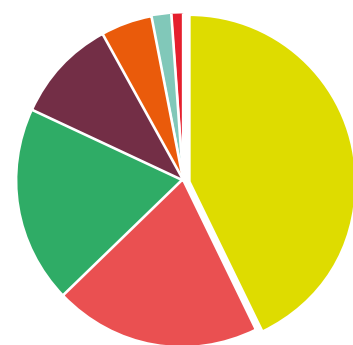
Financer l'investissement

A partir de 2013 et son passage en société à capital variable, la SIDI a pu bénéficier de la confiance des actionnaires, anciens et nouveaux, pour disposer d'un capital en croissance lui permettant de faire face à l'augmentation des encours nécessaires pour appuyer le développement de ses partenaires. L'année 2017 est à ce titre emblématique, puisque la SIDI a vu son capital augmenter de 3,1 millions d'euros, qui tiennent à la mobilisation plus particulière de deux familles d'actionnaires.

Les actionnaires individuels tout d'abord, qui en dépit de la complexification des dispositifs fiscaux continuent de soutenir la SIDI, avec cette année 94 nouveaux actionnaires individuels ainsi que 100 anciens qui ont apporté près de 600 000 € de capital. La plupart des actionnaires individuels s'est constituée en une association, Epargne Solidarité Développement (ESD), qui leur permet de peser, collectivement et démocratiquement, dans la gouvernance de la société, dans laquelle ils restent particulièrement attentifs au respect absolu de sa vocation sociale.

Les fonds d'épargne salariale solidaires également, qui soutiennent activement la SIDI, dans le cadre des 5% à 10% de leur encours que ces fonds doivent statutairement investir dans des « Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale ». Pour la SIDI, disposer d'un tel agrément est une chance. En effet, l'épargne salariale solidaire est depuis plusieurs années le principal vecteur de croissance de l'épargne solidaire ; et les gérants de ces fonds font confiance à la SIDI. De ce fait, les fonds d'épargne salariale représentent fin 2017 près de 16% du capital, apportés par cinq fonds : FCP Finance et Solidarité (de Amundi) et FPS Natixis Solidaire (fonds nourricier géré par Natixis interépargne), qui ont augmenté leur encours cette année ; mais aussi Multipar Solidaire Dynamique (de BNP Paribas Asset Management), Schneider Electric Energy Access, et enfin FCP LFR Actions Solidaires (de La Financière Responsable).

Répartition du capital de la SIDI
(25 M€ au 31/12/2017)



43%	Particuliers
20%	Congrégations et institutions religieuses
19%	Fonds solidaires
10%	CCFD-Terre Solidaire
5%	Acteurs publics
2%	ONG
1%	Entreprises

Financer l'accompagnement

Pour pouvoir financer durablement sa mission d'accompagnement, la SIDI peut compter sur le revenu partagé des fonds communs de placement de partage « Faim et Développement » proposés par le Crédit Coopératif, qui est reversé au CCFD-Terre Solidaire (actionnaire fondateur de la SIDI) spécifiquement pour cet objet. Compte tenu des fluctuations de revenus de ces fonds, le CCFD-Terre Solidaire verse ensuite à la SIDI une contribution fixe, de 1,1 millions d'euros annuels, afin de permettre à la SIDI de pouvoir engager ses dépenses d'accompagnement sans incertitude.

Cette ressource solidaire est pour la SIDI décisive, puisqu'elle constitue le socle de son indépendance d'action, lui permettant de couvrir une partie de ses charges sans les répercuter sur le coût des prêts qu'elle octroie, ni avoir besoin de négocier chaque année des cofinancements. Pour autant, structurellement, la contribution du CCFD-Terre Solidaire ne progresse pas au rythme de l'augmentation du capital de la SIDI, ce qui exige de pouvoir disposer de ressources pérennes complémentaires, même si la croissance du capital investi entraîne potentiellement une croissance des produits financiers (près de 1,5 millions d'euros de revenus générés par le portefeuille SIDI en 2017).

Le réseau thématique finance solidaire

Pour appuyer la croissance de ses ressources, la SIDI peut compter sur la mobilisation d'un réseau de militants, le Réseau Thématique Finance Solidaire, animé en commun avec le CCFD-Terre Solidaire, dont les membres assurent dans leur région la promotion de la finance solidaire, mais aussi la présentation des produits et actions du CCFD-Terre Solidaire et de la SIDI en la matière. Ce réseau, qui compte près de 65 membres situés sur l'ensemble du territoire français, est extrêmement actif dans l'organisation de manifestations locales (conférences, tenue de stands, festivals...) qui permettent de toucher un public souvent nouveau, assurant par-là à la fois la croissance des ressources mais aussi l'élargissement de la base d'actionnaires et d'épargnants, qui pérennisent le modèle SIDI.



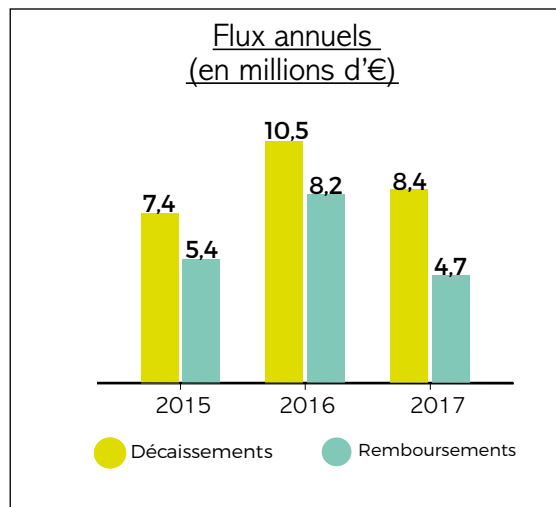
C'est la raison pour laquelle, fin 2017, la SIDI a créé la Fondation ACTES, sous égide de la Fondation Terre Solidaire, qui vise à Accompagner la Transition Economique, Ecologique et Sociale des acteurs locaux de développement, dans quatre domaines d'action : répondre aux situations de fragilité, appuyer les dynamiques de transition, développer les outils de finance rurale, et enfin accompagner la mesure de la performance sociale. La création de la Fondation ACTES constitue une étape importante de la vie de la SIDI, puisqu'elle permet de faire appel à la solidarité par le don, en complément de la solidarité par l'épargne que constituent les parts du capital et les fonds communs de placement « Faim et Développement ».



Investir de manière prudente

Au 31 décembre 2017, le portefeuille de la SIDI s'élève à 25,4 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 16,5% par rapport à 2016.

L'année a été caractérisée par de nombreux mouvements, avec 8,4 millions d'euros d'investissements concernant 28 partenaires, dont six relèvent d'une nouvelle relation financière. Les flux de désinvestissement ont quant à eux concernés 37 partenaires pour un total de 4,7 millions d'euros, parmi lesquels dix n'ont plus de relation financière (dont quatre de manière définitive) avec la SIDI au 31/12/2017.

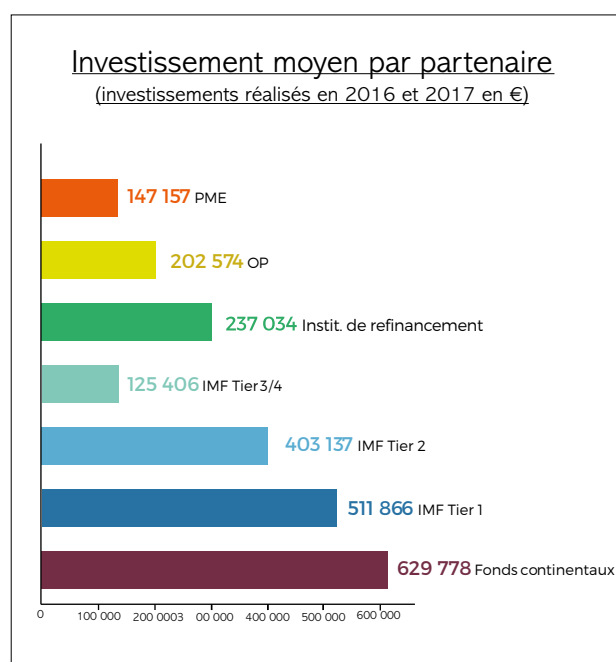
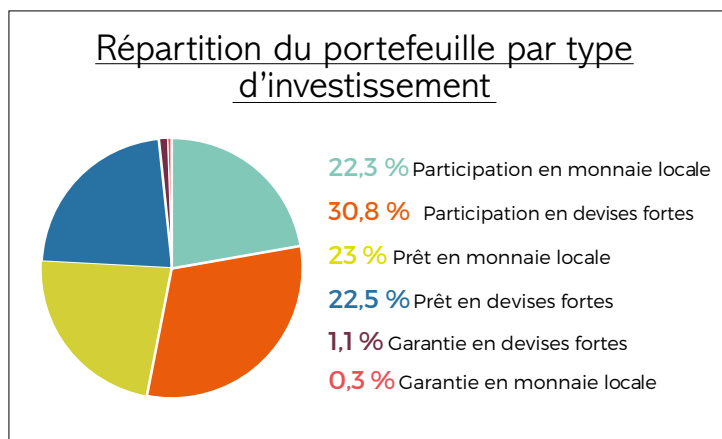


Une prise de risque forte mais raisonnée

La SIDI se donne pour exigence d'assumer le risque inhérent à sa mission d'investisseur solidaire, tout en veillant au maintien de ses équilibres financiers afin d'assurer la stabilité et la pérennité de son activité. C'est dans cette perspective que la SIDI s'est fixée plusieurs principes de diversification du risque :

- seuls six pays représentent plus d'un million d'encours (Kosovo, Ouganda, Pérou, Panama, Équateur, Mali)
- aucune institution (hors FEFISOL) ne représente plus de 6% du portefeuille
- l'investissement moyen par partenaire respecte le niveau de risque propre à chaque type de partenaire, comme le détaille l'histogramme ci-contre.

PARTAGE DU RISQUE (Portefeuille moyen sur l'année)	2017
Part du portefeuille global investi en monnaie locale	60%
Part du portefeuille investi dans des pays en crise	26%
Part du nombre des partenaires dont la SIDI a été le premier investisseur international	45%
Part du financement de la SIDI dans le portefeuille des IMF	15%





Un investissement patient

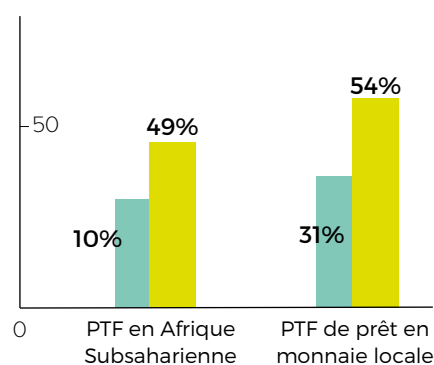
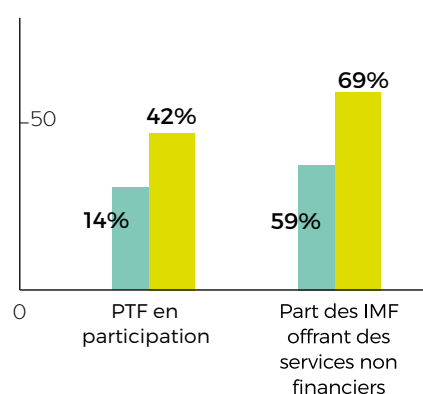
PATIENCE		2017
Durée moyenne des partenariats actuels		8 ans
Part des partenariats de plus de 10 ans		32%
Durée des prêts en cours		de 4 à 120 mois

La SIDI cherche à contribuer efficacement à l'amélioration durable de la viabilité économique, institutionnelle et sociale de ses partenaires. Pour ce faire, l'équipe prend le temps de comprendre les contextes locaux, de construire une relation de confiance.

La SIDI place l'engagement dans la durée au coeur de son approche, elle se projette sur le long terme et partage les risques avec ses partenaires en entrant notamment dès que possible à leur capital. Grâce au caractère patient de son capital, la SIDI peut en outre faire preuve de flexibilité dans les montants alloués, la durée de l'investissement et les garanties sollicitées.

Ce positionnement lui permet de financer des institutions socialement utiles et qui présentent des perspectives de développement à moyen terme, mais qui ne sont pas encore rentables ou interviennent dans des contextes de crise. Cette priorité donnée aux partenaires et aux zones fragiles se traduit par exemple dans les investissements effectués à 51% auprès d'organisations en consolidation.

Le positionnement social fort de la SIDI (en % de portefeuille, hors fonds continentaux)



● Autres fonds d'investissement en microfinance au 31/12/2016

● SIDI au 31/12/2017

Source : Symbiotics.



Depuis maintenant sept ans, FEFISOL – le fonds créé par la SIDI et deux autres investisseurs sociaux européens – continue de participer à l'essor du financement rural en Afrique. Créé en 2011, avec le soutien d'une douzaine d'investisseurs institutionnels, ce fonds a permis depuis sa création d'investir 60 millions d'euros auprès de 82 partenaires dans 25 pays d'Afrique.

La SIDI coordonne depuis le lancement de FEFISOL l'ensemble des activités du fonds et siège au Conseil d'Administration et au Comité d'Investissement. Elle apporte des dossiers de demande de financement et assure le suivi de la relation avec les institutions financées.

Sur les 84 institutions financées par FEFISOL depuis l'origine, 42 ont été apportées par la SIDI dont 24 ayant un encours à fin décembre (51% du portefeuille de FEFISOL) dans 17 pays : Afrique du Sud, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Niger, Rwanda, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe (des partenariats dans deux pays ont été clôturés : Namibie, Mozambique). En 2017, 10 nouvelles institutions ont été financées par FEFISOL, dont 8 ont été identifiées par la SIDI. Cela permet aux partenaires africains de la SIDI de bénéficier de ressources financières additionnelles, mais aussi du fonds d'Assistance Technique de FEFISOL.

Activités de financement

Le fonds ayant pour but de contribuer prioritairement au financement d'institutions opérant dans les zones les moins desservies d'Afrique, les objectifs suivants lui sont assignés :

- Se focaliser sur l'Afrique subsaharienne et l'Océan Indien : minimum 75% du portefeuille FEFISOL doit être investi dans cette zone,
- Cibler des IMF dont la mission est de fournir des services financiers aux micro-entrepreneurs, majoritairement ruraux, exclus des services bancaires,
- Cibler des Organisations de Producteurs (OP) et les PME rurales (20% du portefeuille), dont celles développant des activités à l'export notamment via les réseaux du commerce équitable et de l'agriculture biologique,
- Proposer une offre de services financiers adaptés, sous forme de prêts à moyen terme (3/5 ans), dont au moins 80% en monnaie locale, et de prises de participation.

Au 31 décembre 2017, son portefeuille s'élève désormais

à 22,8 millions d'euros, investis auprès de 33 IMF et 14 OP, dans 22 pays d'Afrique. Les investissements réalisés se sont faits dans le respect des objectifs précédemment évoqués.

Ainsi, au 31 décembre 2017 :

- 92% du portefeuille bénéficie à l'Afrique subsaharienne,
- 55% du portefeuille est investi dans des structures intervenant prioritairement en milieu rural,
- 67% est investi dans des IMF Tier 2 et 3 et 19% dans des OP,
- 72% de ces investissements sont faits en monnaie locale.

Assistance technique

Afin de renforcer la viabilité de ses clients, FEFISOL a été doté d'un fonds d'assistance technique essentiellement financé par la Banque Européenne d'Investissements et le Fonds d'Investissement et de Soutien aux Entreprises en Afrique (FISEA/PROPARCO).

Cette enveloppe permet de fournir aux IMF et OP clientes de FEFISOL une assistance sur mesure, qui peut prendre la forme d'audits et d'études, de formations, d'appui à la mise en place d'outils, d'échanges entre organisation similaires sur des thèmes comme la gestion des ressources humaines ou encore la gouvernance.

Évolution de la structure du capital de FEFISOL

Début 2017, un des trois fondateurs de FEFISOL, l'investisseur social italien ETIMOS, a manifesté le souhait de pouvoir se désengager du fonds pour mieux faire face à ses autres obligations. Après avoir envisagé les différentes pistes de sortie possibles, la SIDI a proposé à ses instances de racheter la quasi-totalité des parts d'ETIMOS, assumant ainsi sa position de fondateur le plus engagé dans la vie du fonds. Cette proposition de rachat ayant été entérinée par le conseil d'administration de FEFISOL mi-2017, le fonds ne compte désormais plus que deux fondateurs (statutairement les seuls apporteurs d'affaires) : Alterfin et la SIDI.

Renforcer la relation clients de Musoni

Musoni est une IMF Kenyane créée en 2010 qui compte plus de 20 000 emprunteurs, et a pour particularités de rendre disponible l'intégralité de ses services par téléphone mobile, mais aussi de proposer des crédits dédiés à l'agriculture qui représentent aujourd'hui 25% de son portefeuille.

Partenaire de Musoni depuis 2014, FEFISOL a octroyé deux prêts lui permettant d'augmenter considérablement son encours de crédits, et est entrée au capital de l'institution en septembre 2017. Lorsque la direction de Musoni a souhaité travailler sur l'amélioration de sa relation clients, elle s'est donc tournée vers le fonds d'assistance technique de FEFISOL.

En effet, Musoni a identifié le fait qu'une relation plus personnalisée avec sa clientèle permettrait à la fois de mieux la fidéliser, mais aussi de se différencier de la concurrence dans un paysage kenyan peu avancé sur ces questions. L'IMF a donc demandé et obtenu de FEFISOL l'appui de deux consultants qui ont travaillé tout au long de l'année 2017 sur les pistes d'amélioration de la relation clients.

Après une analyse poussée de l'institution, incluant des interviews avec l'équipe et avec des clients, les consultants ont été en mesure de proposer plusieurs pistes d'amélioration, pour une meilleure prise en compte des besoins et des retours des clients d'une part (centres d'appels, éducation financière...), mais également des agents de crédit (formations, encadrement...), arguant du fait que la manière dont ils étaient encadrés et motivés avait un impact sur la qualité de leur relation avec leurs clients.

Après un an de travail, ce projet d'assistance technique « sur-mesure » a été très apprécié par l'équipe et les dirigeants, et porte déjà ses premiers fruits, puisque Musoni voit déjà le taux de rétention et le niveau de satisfaction de sa clientèle s'améliorer, ce qui remotive une équipe qui par ailleurs se sent mieux prise en compte.

PORTEFEUILLE FEFISOL PAR PAYS AU 31/12/2017 EN EUROS

PAYS	MONTANT en €	% du portefeuille
Angola	884 877	4%
Bénin	304 898	1%
Burkina Faso	1 771 626	8%
Cameroun	1 053 288	5%
Ghana	392 300	2%
Côte d'Ivoire	4 369 268	19%
Kenya	3 344 872	15%
Madagascar	1 727 334	8%
Malawi	133 690	1%
Mali	152 373	1%
Maroc	680 245	3%
Niger	739 378	3%
Rwanda	138 401	1%
Sénégal	990 919	4%
Sierra Leone	181 818	1%
Afrique du Sud	458 274	2%
Tanzanie	708 221	3%
Togo	209 899	1%
Tunisie	1 256 137	5%
Ouganda	2 349 583	10%
Zambie	703 317	3%
Zimbabwe	328 453	1%
TOTAL	22 879 172	100%



47 partenaires

22,8 millions € investis



22 pays d'Afrique

Les instances au 31/12/2017

La SIDI est une Société en Commandite par Actions : parmi ses actionnaires, un commandité a été désigné par l'Assemblée Générale, qui s'est vu confier des pouvoirs étendus dans le respect de sa mission sociale. Le commandité est la société SIDIGestion SAS présidée par Martial LESAY.

La gouvernance de la SIDI repose sur 3 instances complémentaires

Le Comité de Gérance 3 membres

Valide ou non les propositions d'engagements (financier et appui technique) préparées par l'équipe opérationnelle de la SIDI.

Dominique LESAFFRE
Président du Comité de Gérance

Jean-Baptiste COUSIN
Gérant

Maximilien de MEULENAERE
Gérant

Le Conseil de Surveillance 12 membres

Composé d'actionnaires non commandités, il surveille l'activité de la société et de la gérance et remet le rapport de gestion annuel de la SIDI.

Jacques DEMONSANT
Président

Mohamed-Ali MZALI
Caisse des Dépôts et
Consignations

Marie-Yvonne FONTAINE
Congrégation des Filles de
Jésus de Kermaria

Françoise BEAUMONT
Congrégation des Filles
du Saint-Esprit

Sylvie ROUSSET
Congrégation Sainte Clotilde

Laurence MORET
Vice Présidente
Crédit Coopératif

Philippe COQUART

Jean-Yves CARADEC
Epargne Solidarité Développement

François LEGAC

Hocine
TANDJAOUI

Marc RAFFINOT

Christian
WEEGER

Le Comité de Concertation et d'Orientation 8 membres

Veille au respect de la charte éthique de la SIDI et s'associe à l'élaboration du plan stratégique.

Pierre JANUARD
CCFD-Terre Solidaire

Christiane VANVINCQ
Congrégation de la Xavière

Françoise BEAUMONT
Congrégation des Filles du Saint-Esprit

Jacques DEMONSANT et Philippe LOIRET
Epargne Solidarité Développement

Elisabeth OBERSON
Congrégation des Soeurs Auxiliatrices des Âmes
du Purgatoire

Marie-Yvonne FONTAINE
Congrégation des Filles de Jésus de
Kermaria

Martial LESAY
SIDIGestion SAS

L'équipe des salarié.e.s

Direction



Dominique LESAFFRE

Chargé-e-s de Partenariats



Catherine
BELLIN-SCHULZ



Jean-Marie
CAVARROC



Frédéric
FOULON



Pierre
GACHES



Quentin
LECUYER



Estelle
MARCOUX



Justine
MAYTRAUD



Manon
FLOUCHAR



Natasha
OUMI



Gabrielle
ORLIANGE



Julie
TORRES-SZANTYR



Emmanuel
VUILLOD

Fonctions de soutien



Laurent
CHEREAU
Responsable
communication



Stéphane
DURVILLE
Chargé de
portefeuille



Clara
MICHON
Chargée de
communication



Malika
OUARAB
Comptable



Dominique
PASSARIELLO
Assistante aux
opérations



Christine
RICHEROL
Assistante de
Direction



Esther
KPODEKON
Doctorante

Coordination du Fonds FEFISOL



Anne-Sophie
BOUGOUIN
Fund Manager



Silvia
CORNACCHIA
Portfolio Manager



Iness
NOUIRA
Responsable
Administrative



Gabrielle
ORLIANGE
Chargée
assistance technique

25 employé.e.s
au 31/12/2017

68%
de femmes

Bilan au 31/12/2017

En milliers d'euros

ACTIF	EXERCICE au 31/12/2017	EXERCICE 2016	PASSIF	EXERCICE au 31/12/2017	EXERCICE 2016
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	-	-	Capital	25 164	22 022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			Réserves		
Installations, agencements	31	36	Réserve légale	2 202	2 008
Matériel de bureau et informatique	9	6	Autres réserves	3 069	2 350
	-				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-		Résultat de l'exercice	- 526	922
Participations	12 904	11 299			
Prêts	11 309	9 768			
Autres immobilisations financières	155	155			
Intérêts courus sur prêts	106	104			
TOTAL (I)	24 515	21 369	TOTAL (I)	29 909	27 301
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS		
			Provisions pour risques de change	134	
			Autres provisions	172	156
CREANCES			TOTAL (II)	306	156
Clients	103	130			
			DETTES		
Cofinancement : AT FEFISOL	270	445	CCA - Actionnaires	5	312
Autres : Etat	106	58	Actionnaire - SIDI GESTION	10	10
Débiteurs divers	61	45	CCFD - Fonds d'Investissement Rural ¹		1 000
			FID - Fonds de garantie ²	2 503	2 211
			CCA - Personnes morales	874	874
			CCA - Personnes physiques	335	335
			Emprunts issus des fonds d'épargne solidaire (Billets à Ordre)	2 278	1 459
			Concours bancaires	1 348	2
			Sous-total Dettes à long terme	7 352	6 202
TRÉSORERIE			Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74	45
Valeurs mobilières de placement	10 320	10 714	Dettes fiscales et sociales (URSSAF etc.)	598	580
			Investissements à réaliser en 2018	323	877
Disponibilités	3 743	3 162	Autres dettes	31	55
Caisse	7	5	Sous-total Dettes courantes	1 025	1 556
COMPTES DE REGULARISATION			COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	30	22	Produits constatés d'avance	562	735
TOTAL (II)	14 639	14 582	TOTAL (III)	8 939	8 493
TOTAL GENERAL (I à II)	39 154	35 950	TOTAL GENERAL (I à III)	39 154	35 950

Après déduction des provisions sur prêts et participations (1 026 K€)

La trésorerie de la SIDI se compose notamment :

- du FID ainsi que ses revenus accumulés (2,5 M€)
- du dépôt à terme pour le partenaire Financoop au Chili (294 K€)
- de l'enveloppe de garantie BNP (700 K€ pour le financement de garanties)
- du fonds d'assistance technique de FEFISOL (282 K€)
- des comptes courants en France et à l'étranger, euros, dollars, monnaies locales (2,9 M€).

Le reste, et notamment le capital levé non encore investi (2,4 M€ sur les 6 derniers mois de 2017) est placé sur des produits d'épargne sans risque, et permet une souplesse et une rapidité d'intervention de la SIDI dans ses investissements, tout en faisant face aux délais entre les flux d'entrée (8,4 M€ en 2017) et de sortie (4,7M € en 2017).

> 1 - Prêt dédié au financement d'initiatives de transition écologique et sociale

> 2 - « Fonds d'Incitation au Développement » : réserve abondée par le CCFD-Terre Solidaire et une Congrégation, pour couvrir notamment les impayés à haut risque

Compte de Résultat au 31/12/2017

En milliers d'euros

	2017	2016	
Produits d'exploitation			
Contribution CCFD - Terre Solidaire	1 119	1 119	Contribution du CCFD-Terre Solidaire (dont revenus du Fonds Commun de Placement «faim et développement») pour financer les activités d'accompagnement
Cofinancements	44	36	
Cofinancements - assistance technique FEFISOL	238	351	Montants engagés en 2017 pour l'appui aux partenaires réalisé par FEFISOL
Prestations partenaires - FEFISOL	280	231	Mandat de gestion du fonds FEFISOL assumé par la SIDI
Sous total : Chiffre d'affaires	1 681	1 736	
Produits du portefeuille (jetons de présence, commissions...)	70	85	
Produits d'activités	63	63	
Reprise prov. & transfert de charges	57	34	
Total des produits	1 871	1 918	
Charges d'exploitation			
Charges d'exploitation courante	765	714	
Frais de personnel	1 753	1 689	
Dotations aux amortissements	17	13	
Dotations pour charges	15	33	
Pertes sur créances	-	112	
Subventions accordées	37	34	
Prestations de service - FEFISOL	238	351	Correspond aux cofinancements FEFISOL constatés en produits
Autres charges	43	46	
Total des charges	2 868	2 992	Dont 1839 K€ de charges liées aux partenariats
Résultat d'exploitation	- 997	- 1 074	
Produits financiers			
Revenus du portefeuille (prêts et participations)	1 485	1 356	
Revenus de placement	42	61	
Revenus du F.I.D.	350	43	
Gains de change	0	183	
Gains de change liés au portefeuille	61	189	
Reprise de provisions	153	411	
Autres produits	2	2	
Total des produits	2 094	2 245	
Charges financières			
Dotations pour risques financiers	1 081	82	Du fait de difficultés conjoncturelles subies par plusieurs partenaires, le niveau de risque global assumé par la SIDI (prêts, participations, change) dépasse ce que le FID (cf. bilan) peut assumer, obligeant la SIDI à provisionner le reste.
Intérêts sur emprunts	31	40	
Intérêts sur compte courant	-	2	
Pertes sur participation - SEFEA	-	24	
Cessions actions - Valeur Mobilière Placement	3	6	
Pertes de change	253	8	Essentiellement liées aux variations de la parité euro/dollar, ainsi qu'à la dépréciation du dinar tunisien
Pertes de changes liées au portefeuille	254	131	
Total des charges	1 623	293	
Résultat financier	471	1 951	
Produits exceptionnels	-	49	
Charges exceptionnelles	-	5	
Résultat exceptionnel	-	44	
Impôts sur le résultat	-	-	
Résultat net	- 526	922	

La S.A. SOFIDEEC BAKER TILLY, commissaire aux comptes, membre de la CRCC de Paris, représentée par le commissaire aux comptes Jean-Yves MACE, a certifié sans réserve les comptes annuels de la SIDI, clos au 31 décembre 2017.

Tableau des partenariats

BASSIN MÉDITERRANÉEN	PAYS	PARTENAIRE	TYPE	FINANCEMENT SIDI EN 2017 (€)	PORTEFEUILLE SIDI AU 31/12/2017 (€)
	Liban	FTTL	Entreprise sociale (agriculture)		236 855
Maroc	AL AMANA	IMF Tier 1		98 127	98 127
Palestine	ACAD	IMF Tier 2			384 532
	ASALA	IMF Tier 2			327 175
	DAMAN	Fonds de garantie			104 497
Tunisie	ENDA INTER ARABE	IMF Tier 1			500 000
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	Continent	FOPEPRO	Instit. de refinancement		495 330
	Bolivie	SEMBRAR SARTAWI	IMF Tier 2	513 281	513 281
	Chili	FINANCOOP	IMF Tier 2		448 541
	Colombie	AGROSOLIDARIA	Instit. de refinancement		122 161
		CENCOIC	OP	134 012	
		CONSOLIDAR	IMF Tier 4		100 220
	Equateur	BANCODESARROLLO	IMF Tier 1	663 193	663 193
		BANCOSOLIDARIO	IMF Tier 1		165 355
		CAAP	Instit. de refinancement	341 661	219 575
		COPROBICH	OP		890
		FONMSOEAM	OP		
		JAMBI KIWA	OP		5 216
	Guatemala	RED FASCO	Instit. de refinancement		242 278
	Haïti	COOPCAB	OP	150 804	127 670
		FECCANO	OP	186 472	
		FRICS	Instit. de refinancement		
		KOFIP	Promoteur de Muso		
	Nicaragua	FDL	IMF Tier 1		891 740
	Panama	SICSA	Instit. de refinancement	650 719	1 427 360
	Pérou	CAFE PERU	OP	20 034	841 195
CREDIFLORIDA		IMF Tier 2	255 341	398 185	
FORTALECER		Instit. de refinancement	7 865	441 518	
IDESI		IMF Tier 2		347 295	
Uruguay	SAINDESUR	IMF Tier 4		108 679	
EUROPE	Continent	SEFEA	Instit. de refinancement		211 000
	Kosovo	KRK	IMF Tier 2		1 299 977
	Moldavie	MICROINVEST	IMF Tier 2		187 062
ASIE	Laos	FONDS COOPERATIF	IMF Tier 3		220 255
	Vietnam	ECOLINK	Entreprise sociale (agriculture)		28 716
MONDE	Monde	KAMPANI	Instit. de refinancement		75 000

***Nouveau partenaire**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Production : SIDI - 12 rue Guy de la Brosse - 75005 Paris - Tel : 01 40 46 70 00

Directeur de la publication : Dominique Lesaffre | Coordination rédactionnelle : Laurent Chéreau et Clara Michon | Conception graphique : Clara Michon | Photos SIDI | Photos p. 16 et 31 © Philippe Lissac | Photo p. 29 : © Ville de Lannion | Illustrations : Freepik et Agence Galilée | Printing : Typoform

PAYS	PARTENAIRE	TYPE	FINANCEMENT SIDI EN 2017 (€)	PORTEFEUILLE SIDI AU 31/12/2017 (€)
Continent	FEFISOL	Instit. de refinancement	945 000	4 145 000
	RESEAU MAIN	Réseau		
Afrique du Sud	SEF	IMF Tier 2	509 194	458 274
	TEMBEKA	Instit. de refinancement		380 940
Burkina Faso	ASIENA	IMF Tier 3		152 449
	PAMF Burkina	IMF Tier 2	503 082	503 082
	SINCO	Entreprise sociale (énergie)		100 000
	SINERGI Burkina	Capital-risque		76 225
	UBTEC	IMF Tier 2		
	VIIM BAORE	OP		
Burundi	CAPAD	Promoteur de Muso		
	COPED	Promoteur de Muso		
	ISHAKA	IMF Tier 3		43 842
Cameroun	CECAW	IMF Tier 2		
Côte d'Ivoire	COOPARA	OP	53 357	60 217
Guinée	CRG	IMF Tier 2		171 576
	WOKO	OP		86 364
Madagascar	FANOHANA	OP		41 000
	NUTRIZAZA	Entreprise sociale (nutrition)		100 529
	PHILEOL	Entreprise sociale (agriculture)		44 814
	SIPEM	IMF Tier 2		272 927
	UCLS	OP		
	VAHATRA	IMF Tier 3	178 069	103 813
Mali	AOPP	OP		
	BMS SA	Instit. de refinancement		552 469
	KAFO JIGINEW	IMF Tier 2	1 000 000	1 000 000
	NYESIGISO	IMF Tier 2		
Mozambique	IKURU	OP		123 688
Niger	FCMN-NIYA	OP		353 423
	FUCOPRI	OP	91 469	213 429
	KOKARI	IMF Tier 3		3 430
	SINERGI	Capital-risque		125 770
	TAANADI	IMF Tier 2		79 583
Ouganda	CENTENARY BANK	IMF Tier 1		475 424
	HOFOKAM	IMF Tier 2		322 851
	KATERERA	OP	216 197	140 772
	KIBINGE	OP	83 566	83 566
	RFCU	OP		
	SEMULIKI	OP		115 417
	SMF EA	Instit. de refinancement	500 000	1 315 895
Rep. Démoc. Du Congo	AIPR	Promoteur de Muso		
	CCRD	IMF Tier 4		17 645
	COOCEC	Instit. de refinancement	189 484	189 484
	GEADES	Promoteur de Muso		
	KALUNDU	IMF Tier 3	142 113	142 113
	KAWA KABUYA	OP	127 129	127 129
	RPMS	Promoteur de Muso		
	SYNERGIE IPDEF	Promoteur de Muso		
Rwanda	ABAKUNDAKAWA	OP	278 890	
	KOPAKAMA	OP	139 054	250 354
Sénégal	KAYER	Entreprise sociale (énergie)		22 868
	SEN'FINANCE	Instit. de refinancement		100 000
Tanzanie	MUCOBA	IMF Tier 2		144 760
	MVIWAMBI	OP	143 608	256 794
	YETU	IMF Tier 2		435 800
Togo	UCMECS	IMF Tier 2		243 918
	WAGES	IMF Tier 2		167 694
	FECECAV	IMF Tier 3		78 061
Zimbabwe	UNTU	IMF Tier 2		335 860

La SIDI est membre des réseaux d'acteurs suivants :



INAISE

febea 



Suivez-nous sur :

